#### DEPARTEMENT DE L'ALLIER



#### ARRONDISSEMENT DE VICHY

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### Nombre de Conseillers :

Séance du 16 juin 2022

En exercice : 77 Présents : 54

Votants: 71 (dont 17 procurations)

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.

N°28

**OBJET:** 

COHESION SOCIALE

CONTRAT DE VILLE

PROGRAMMATION 2022 (FONCTIONNEMENT -INVESTISSEMENT 1 ERE TRANCHE)

#### Rendue exécutoire:

Reçue en Sous-Préfecture le : 24 juin 2022

Publiée ou notifiée le : 24 juin 2022 M. Frédéric AGUILERA, Président.

Présents:

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOUX-BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Sébastien BAUD, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Annie DAUPHIN, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Marie CHATELAIS, Benjamin BAFOIL, Pascal DEVOS, Jean-François CHAUFFRIAS, Jean-Marc BOUREL, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN, Sandrine MORIER-MIZOULE, Alexis MAYET, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Evelyne VOITELLIER (à partir de la délibération n°62), Jean ALMAZAN, Pauline TIROT, Corinne IBARRA, Linda PELISSIER, Claude MALHURET, Isabelle RECHARD, Jean-Pierre SIGAUD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

#### Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. Marilyne MORGAND à Joseph KUCHNA, Michel LAURENT à Alain VENUAT, Marie-José MORIER à Benjamin BAFOIL, Christophe DUMONT à Michèle CHARASSE, Jacques BLETTERY à Jean-Claude BRAT, Pierre BONNET à Franck GONZALES, Yves-Jean BIGNON à Linda PELISSIER, Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT, Anne-Sophie RAVACHE à Jean ALMAZAN, Valérie LASSALLE à Frédéric AGUILERA, Alexis BOUTRY à Corinne IBARRA, Evelyne VOITELLIER à Claude MALHURET jusqu'à la délibération n°61), Patrick BLETHON à Jean-Sébastien LALOY, Christiane LEPRAT à Romain LOPEZ, Bernard KAJDAN à Pauline TIROT, Henri SARRE à François SENNEPIN, Sylvie DUBREUIL à Jean-Dominique BARRAUD.

#### Absent représenté par leur suppléant :

M. Jacques TERRACOL par Gérard DEPALLE.

#### Absents excusés :

Mmes MM. François SZYPULA, Françoise DUBESSAY, Philippe COLAS, Bertrand BAYLAUCQ, Alexandre GIRAUD, Jean-Michel MEUNIER.

Secrétaire: M. Benjamin BAFOIL.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'arrêté de création et les statuts de Vichy Communauté,

Vu le projet d'agglomération et notamment ses orientations en matière de cohésion sociale,

Vu la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, qui refonde la politique de la ville notamment sur la base d'un nouveau contrat reposant sur 3 piliers : social, urbain, économique,

Vu le contrat de ville de l'agglomération de Vichy, signé le 2 octobre 2015,

Vu l'appel à projet lancé en février 2022 afin d'élaborer la programmation 2022 du contrat de ville de l'agglomération de Vichy,

Vu l'examen par la commission n°3 « cohésion sociale », réunie le 30 mai 2022,

Considérant que certaines actions relevant du pilier 1 ou du pilier 2 font appel à des crédits d'investissement,

**Considérant** que toutes les actions relevant du pilier 3 (emploi et développement économique) seront examinées et éventuellement subventionnées par Vichy Communauté dans le cadre du PLIE,

Considérant le rôle de la Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) qui anime et assure le suivi administratif et financier du contrat de ville,

### Propose au Conseil Communautaire:

•1/ de répartir les crédits mobilisés par Vichy Communauté pour accompagner les actions retenues dans le cadre de la programmation 2022 à la suite de l'appel à projets de la manière suivante :

Porteur de projet	Descriptif	Montant
PRE de CUSSET	Enrichissement de vocabulaire	8 000 €
CCAS de VICHY	Semaine de la parentalité	2 500 €
Ville de CUSSET	Projet parentalité	2 500 €
SAGESS	Remobilisation des élèves en décrochage	3 500 €
Ville de CUSSET	Culture	2 000 €
Ville de CUSSET	CLAS	2 000 €
Ville de VICHY	CLAS	1 000 €
CROMS AURA	Osons bouger à	1 000 €
Collège M.C. Weyer	Le collège, lieux de coopération	1 000 €
Collège J. Ferry	Ancrer une alliance éducative avec les parents	1 000 €
LIBRAISOL	Réduire la fracture numérique	500 €

The state of the s	
Intégration et lien par le sport	500€
Ateliers passe-mots	4 000 €
Modules découvertes	4 000 €
Actions collectives et individuelles égalité femmes/hommes	
Lien intergénérationnel et développement de la citoyenneté	500 €
Les jardins en p'ART Ages	1 000 €
Parents et enfants : une même expérience culturelle	1 500 €
Faciliter l'accès à l'emploi	1 500 €
	Ateliers passe-mots  Modules découvertes  Actions collectives et individuelles égalité femmes/hommes  Lien intergénérationnel et développement de la citoyenneté  Les jardins en p'ART Ages  Parents et enfants : une même expérience culturelle

Total 38	3 000 €
----------	---------

•2/ d'allouer une subvention d'investissement dans les conditions suivantes :

Porteur de projet	Descriptif	Montant
Epicerie Solidaire Intercommunale	Mise en conformité des normes de sécurité	24 864 €

Total	24 864 €
-------	----------

- •3/ de solliciter auprès de l'Etat une subvention de 15 000 € au titre de sa participation au financement de la Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS),
- •4/ d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents contractuels liés à la présente programmation,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- adopte ces propositions,
- dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2022,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 16 juin 2022. Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Signé numériquement par FREDERIC AGUILERA
DN: C=FR. O=Certinomis, OU=0002
433998903, ON=Certinomis - Easy
CA
Raison: J'ai approuvé ce document.
Emplacement: A vichy
Date: vendredi 24 juin 2022
09:14:57

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N°28 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JUIN 2022 -

Objet de l'acte : COHESION SOCIALE - CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2022 (FONCTIONNEMENT - INVESTISSEMENT 1è TRANCHE

Date de décision: 16/06/2022

Date de réception de l'accusé 24/06/2022

de réception :

Numéro de l'acte: 16JUI2022\_28

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220616-16JUI2022\_28-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte: 8.5

Domaines de competences par themes

Politique de la ville-habitat-logement

Date de la version de la 29/08/2019

classification:

Nom du fichier: 28.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20220616-16JUI2022\_28-DE-1-1\_1.pdf )